

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Etaient présents :

Mairie : M. Relot Maire de Neuilly-Crimolois Mme Broux -Breton Adjointe aux affaires scolaires

Représentants des Parents : Mme Benaldja, Mme Laroche, Mme Dirand, M. Gharib, M. Vinot, Mme Mahmoudi, M. Besse

Enseignants : M. Grégoire, Mme Poulain, Mme Troussard, Mme Caurier, Mme Fantin, Mme Sancandi
Mme Radisson

Excusé(e)s : Mme Manzoni (IEN), M. Simonne (DDEN), Mme Marlot, Mme Decroos

Exceptionnellement, ce Conseil s'est tenu en visio conférence pour tenir compte des préconisations sanitaires et du plan vigipirate.

M. Grégoire fait lecture au nom de l'équipe pédagogique du message suivant en mémoire de Samuel Paty assassiné dans l'exercice de ses fonctions d'enseignant et diffusé sur le site internet de l'école :

Nous, enseignants, sommes touchés au plus profond de notre être. Ce soir, un collègue, un frère, est mort parce qu'il a fait son travail : enseigner. Depuis le début de la République, les maîtres œuvrent pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Sans instruction, sans esprit critique, la barbarie s'installe. L'histoire a montré que partout où l'extrémisme, le fascisme s'installent, les écoles ferment. C'est une guerre de l'esprit contre les ténèbres ; l'assassin ne s'est pas trompé de cible. Nous sommes des milliers, des millions d'enseignants, de parents, d'élèves. Rien, ni personne ne pourra nous faire dévier de notre mission. Un d'entre-nous tombe, un autre se lève et la continuera : aider à grandir, à penser librement.

L'hommage à Samuel Paty a eu lieu le lundi 2 novembre dans les classes. Chaque enseignant a adapté une séance pédagogique à l'âge des élèves. M. Le Maire a participé avec la classe de CM2.

Mme Laroche remercie les enseignants pour la qualité des séances menées en classe.

Préambule :

Rôle du Conseil d'école :

Le CE vote le règlement intérieur et donne son avis sur le fonctionnement et le projet d'école. C'est une instance de concertation et de partenariat. M. Grégoire indique que le climat scolaire est un levier très important qui a des effets directs sur la réussite des élèves.

Résultat élection des représentants des parents :

2 listes en présence :

- une affiliée à la Confédération Syndicale des Familles
- une issue d'une nouvelle association de parents d'élèves : Parents Team

64% de votants

6 sièges à pourvoir : 4 sièges à la liste de la CSF 2 sièges à la liste Parents Team

Règle de fonctionnement

Le Président du Conseil, M. Grégoire, souhaite un partenariat constructif et respectueux du rôle-statut- fonction des tous les membres du Conseil. Il rappelle que la présence de chacun est assujettie à l'intérêt des élèves dans le respect de la Charte de la Laïcité et du règlement intérieur.

Les suppléants seront invités à assister au Conseil (sans droit de vote sauf s'il manque un titulaire)

Les invitations et compte rendus seront envoyés numériquement sauf demande préalable d'une communication par lettre. Les comptes-rendus seront affichés et mis sur le site de l'école.

Le projet d'ordre du jour sera communiqué aux parents et aux élus une dizaine de jour avant l'envoi des invitations. Chaque partenaire pourra demander l'étude de points particuliers supplémentaires et préparer les réponses aux questions relevant de son domaine. Il n'y aura pas de point " questions diverses ".

Les parents acceptent la diffusion d'un trombinoscope.

M. Grégoire propose une rubrique parents délégués sur le site de l'école (envoi d'un fichier au directeur qui transférera sur le site)

I Rentrée scolaire

Effectif : 130 élèves / 132 fin novembre 2 arrivées sont prévues (1CP 1CE2)

CYCLE II : 76			CYCLE III : 54	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
29	26	20	27	27

Effectif prévisionnel rentrée 2021 : 131 élèves (27 sortants pour 28 entrées)

CYCLE II : 79			CYCLE III : 46	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	30	26	20	27

Question est posée par un parent d'élève : quels sont les seuils de fermeture ?

Réponse : il n'existe pas réellement de seuils, cela dépend des dotations en poste et des effectifs de l'académie. Un calcul de moyenne est effectué en intégrant une éventuelle fermeture. En dessous d'un certain nombre, l'école peut se trouver dans le champ d'étude (ouverture ou fermeture).

Equipe enseignante :

- M. GREGOIRE Jean-Jacques directeur (déchargé le lundi) par Mme DECROOS Séverine
- Mme SANCANDI Emilie CE1
- Mme TROUSSARD Séverine CP2
- Mme POULAIN Clarisse CP1
- Mme MARLOT Emilie Mme CAURIER Adèle CM1
- Mme FANTIN Magali CM2

3 AESH assurent l'accompagnement de 4 élèves

- Mme RADISSON Alexandra
- Mme TORRES Isabelle
- Mme HARILLE Berthe

Répartition pédagogique

CP	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme POULAIN	Mme TROUSSARD	Mme SANCANDI	M.GREGOIRE Mme DECROOS	Mme MARLOT Mme CAURIER	Mme FANTIN
15	14	26	20	27	27

M. Grégoire précise les choix de l'équipe pédagogique : privilégier le cycle II et particulièrement les CP (prévention de la difficulté scolaire).

Bilan évaluation CP CE1 nationales

CP1 : Des écarts importants au sein de la classe. En mathématiques, des difficultés fréquemment rencontrées pour la résolution de problèmes car ce domaine était difficile à faire travailler lors de la période de confinement. En français, des lacunes apparaissent dans la reconnaissance des lettres et la phonologie. Cependant en ce début de CP, l'ensemble des élèves s'est bien adapté aux apprentissages, de beaux progrès sont observés.

CE1 :

Evaluations de positionnement poste confinement CE2 CM1 CM2 :

Dans les matières nécessitant une expertise pédagogique (grammaire, ...) les résultats sont les plus fragiles. Les enseignants veilleront à renforcer les notions de base avant de continuer leur progression. La grande majorité des élèves a cependant un niveau suffisant. Le dispositif mis en place dès le 19 mars (école à distance à l'aide des outils numériques) a permis de maintenir les apprentissages.

On ne peut que constater des écarts importants pour quelques élèves déjà en difficulté. Ils seront prioritaires pour les dispositifs d'aide.

APC aides pédagogiques complémentaires

Il s'agit d'une aide encadrée par les enseignants dans le domaine de la langue française.

Le lundi de 8h à 8h45 pour Mme Decroos (CE2).

Le jeudi de 17h à 18h pour Mme Caurier CM1

Les mardis de 17H à 18h pour les autres classes à la maîtrise du langage et à la lecture.

Aide aux travail personnel

Il s'agit de mettre en place une aide au travail personnel dans l'école. Les enseignants proposeront des élèves selon des critères précis. L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une remédiation mais d'une aide au travail personnel qui s'adresse aux élèves ne pouvant être aidé à la maison. Les bénévoles ne sont pas formés à la pédagogie ou à la gestion de la difficulté scolaire. 9 élèves seraient concernés après enquête auprès des enseignants et parents. La mairie prendra en charge les frais d'inscription (30€ pour l'année), l'adhésion à la CSF serait à charge des familles (20€). Il y aurait une séance par semaine avec des groupes de 8 élèves si le nombre de bénévoles est atteint. Les séances ont commencé le lundi 2 novembre.

Tutorat par des enseignants volontaires.

Il s'agit d'une aide personnalisée pour des élèves de CP au CE2 au sein d'un très petit groupe avec leur enseignant. Il concerne les élèves les plus fragiles pour qui un renforcement personnalisé des apprentissages est nécessaire ou qui ont " décroché " durant le confinement. Les services de l'Education Nationale ont répondu favorablement à nos demandes jusqu'à janvier (4h hebdomadaires)

RASED : réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté

Intervient sur plusieurs communes dont Neuilly-Crimolois sur demande des enseignants et autorisation des parents. Les élèves sont pris en charge sur le temps scolaire pour des séances d'une heure sur des points particuliers qui font blocage (déchiffrage, compréhension, construction du nombre etc.)

Mme TOULOUSE psychologue de l'Education Nationale

A déterminer à ce jour : enseignant faisant fonction de maître E (soutien pédagogique)

II Règlement intérieur

Chartre de la Laïcité

Rappel des points importants de la Charte. M. Grégoire rappelle, comme dit et écrit précédemment, qu'il n'y aura aucun compromis aucune tolérance pour toute atteinte au principe de laïcité. M. Grégoire en rappelle la définition :

La laïcité est un principe fondateur de l'école républicaine. La laïcité n'est pas une religion c'est la liberté de croire ou de ne pas croire et l'égalité de toutes les croyances devant la loi. Elle est la condition du respect d'autrui et des règles qui fondent la citoyenneté.

Proposition et adoption du règlement intérieur

Il n'y a pas de modification par rapport à l'année précédente ; le conseil d'école aura à se prononcer par vote. La communication aux familles se fera par le biais des outils numériques (éducartable) avec une validation électronique de lecture et d'accord (case à cocher).

Le Conseil valide à l'unanimité le règlement intérieur.

III Projets pédagogiques

Sortie à l'opéra de Dijon CP CE1

Animation histoire au 3^{ème} trimestre Intervenante Mme Mazué Laurence.

Prise en charge par la coopérative scolaire : coût 650 €

<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>
Mosaïque et petits doigts	L'art dans la préhistoire	Les origines de l'écriture	La mosaïque romaine	L'héraldique le seigneur son blason

Latitude 21

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CP1 Le jardin : un refuge de biodiversité CP2 : insectes qui êtes-vous ?	Le lombri- compostage	Créer au jardin	L'eau dans le monde	L'eau dans le monde

Rencontre USEP : annulées cette année (covid)

Intervention STAPS

1 séance par classe et par semaine jusqu' aux vacances de Noël (gymnase)

CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Course d'orientation	gymnastique	orientation	badminton	orientation	badminton

Piste routière :

Attestation de Première Education à la route (APER) mardi 6 avril 2021 matin pour les élèves de la classe de CM2

Animation Europe CIII en cours d'inscription

Animation CIII prévention des addictions (CM1 CM2) avec l'aide de la Ligue contre le cancer sur le thème des addictions (écrans, tabac, alcool et drogues)

Sortie de fin d'année :

Parc des Oiseaux le lundi 28 juin 2021 pour toute l'école. (*sous réserve*)

Formation Protection Civile : (*sous réserve*)

Apprendre à porter secours : budget prévisionnel – demande de subvention CCAS.

Carnaval : 2021 journée banalisée avec l'école maternelle pour Carnaval. (*sous réserve*)

Projet cirque (*sous réserve*)

Le chapiteau du cirque le P'tit Bouchon de Dan Ionel s'installerait sur la place Mommenheim du 26 avril au 7 mai 2021. Après une première journée de découverte des différents ateliers, les enfants choisiront leur atelier principal. Chacun préparera un numéro individuel et un numéro collectif. La semaine se termine par une représentation sous le chapiteau à laquelle les familles seront bien sûr conviées. La commune a accordé une subvention de 3000€ (*sous réserve de réalisation*)

Discussion :

Un représentant des parents demande à ce que les actions de prévention (addictions, écrans, risques internet et réseaux sociaux, hygiène de vie) touchent l'ensemble des classes. Mme Broux-Breton propose son aide par sa connaissance d'acteurs de la prévention (Mutualité Française). M. Grégoire indique que l'objectif est de toucher l'ensemble des familles. Une réflexion sera menée et des propositions faites rapidement.

Liaison CM2 6ème

Lors du premier conseil école-collège qui s'est déroulé le mardi 13 octobre, nous avons échangé, avec les professeurs de collège, sur le confinement. La conclusion a été que le confinement a eu un impact néfaste concernant les règles du « vivre ensemble ». Les élèves ont du mal à communiquer entre eux et le masque n'y aide pas.

Une journée « Vis ma vie de collégien » sera mise en place quand le protocole sanitaire le permettra. Cette année encore une liaison cm2-6ème est prévue en géométrie avec Mme Moireau professeur de mathématiques. Il y aura des échanges de figures géométriques : les élèves de 6ème commencent la figure et les élèves de cm2 la terminent et la colorient. Les productions peuvent être visibles sur le site

de l'école. Un peu d'innovation cette année, avec la création et la résolution d'exercices comme des suites de nombres ou des comptes est bon. Un défi est prévu afin de faire s'affronter les classes (à distance bien évidemment). D'autre part, nous prévoyons un échange « mots croisés et calculs » où chaque élève construira une grille de mots croisés autour des calculs.

Projet d'école 2021/2024 : objectifs prioritaires du projet d'école

L'équipe pédagogique a défini ses objectifs pour les 3 ans du nouveau projet d'école et en informe le Conseil.

- **Axe 1 apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux**
- Objectif : améliorer les compétences des élèves en résolution de problèmes.
- **Axe 2 prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive**
- Objectif : rendre l'élève acteur de ses apprentissages et de son parcours.
- **Axe 3 : prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive**
- Objectif : Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité.

M. Grégoire précise le choix des objectifs. La résolution de problème mobilise l'ensemble des compétences : lecture, raisonnement, techniques opératoires, rédaction. L'hétérogénéité des élèves est une réalité pour chaque classe à laquelle il faut répondre. La motivation est le ressort des apprentissages.

IV Bilan comptable 2018-2019

Coopérative scolaire

Bilan comptable

solde au 1^{er} septembre 2020 : 8516.12 € (excédent de 3970.90€ sur l'année)

Compte de fonctionnement général du 1.09.2019 au 31.08.2020					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats de produits pour cession	1 089,92	7070 0008	Ventes de produits pour cession	2 568,67
6168 1008	Assurances versées	30,25	7080 0008	Produits des activités éducatives	0,00
6181 0008	Charges des activités éducatives	2 446,66	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	2 644,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 21	248,75	7420 0008	Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	210,15	7500 0008	Autres produits courants	1 087,50
6700 0008	Charges exceptionnelles	54,00	7560 0008	Participations volontaires des familles	915,00
6800 0008	Achats de biens durables	0,00	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	(figurant à l'inventaire de la coop.)		7700 0008	Produits exceptionnels	835,46
Total des charges (A) :		4 079,73	Total des produits (B) :		8 050,63
Résultat de l'année 2019 - 2020 (B-A) (+/-) : 3 970,90					
Bilan simplifié au 31 Août 2020					
<u>ACTIF</u>		Soldes des comptes au 31/08/2020		<u>PASSIF</u>	
512 Banque(1)	8 516,12			110 Report à nouveau au 1.09.2019 :	4 545,22
514 Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00			Égal à l'actif - passif au 31.08.2019	
530 Caisse en espèces (2)	0,00			Résultat de l'année 2020 :	3 970,90
5.. Autre compte	0,00				
478.1 Erreur débitrice :	0,00			478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	8 516,12			Total du passif :	8 516,12
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00			Le bilan simplifié est équilibré.		

L'exercice 2019/2020 a été clos et validé par les commissaires aux comptes et l'OCCE21.

Composition du bureau pour l'exercice 2020/2021

Mandataire M. GREGOIRE

Commissaires aux comptes : Mme BENALDJIA Mme LANGE Sandrine (parents d'élèves ou assimilée), Mme MARLOT, Mme POULAIN (enseignantes)

Cotisation volontaire : 5€ conformément à la décision du dernier Conseil d'école et pour tenir compte des annulations liées au confinement.

Nombre d'adhérent : 89 (69%)

Discussion : Mme Benaldja sollicite une réunion de la coopérative scolaire pour organiser le calendrier des actions. Actualisation du CR au 16/11 : elle aura lieu le lundi 23 novembre 2020. (nombre limité de participants).

Association USEP

Cette année, l'école n'a pas adhéré du fait des conditions du protocole sanitaire (brassage élèves à éviter)

V Hygiène et sécurité

Pandémie covid21 : le protocole est renforcé depuis le 2 novembre. Les élèves portent un masque. Il est rappelé aux familles qu'il s'agit d'une fourniture scolaire à leur charge (2 par jour).

La commune a pris les dispositions pour renforcer le nettoyage et l'aération. A ce jour, il n'y a eu aucun cas de covid positif dans l'école. Toutes les informations utiles sont en ligne et actualisées sur le site de l'école.

Rappel : le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 150m autour de l'école et dans l'école.

Discussion :

M. Grégoire indique que les élèves font preuve d'une grande adaptabilité et le port du masque est respecté dans l'école. A l'extérieur, hormis quelques cas rares, les parents respectent bien le port du masque dans le périmètre des 150m. M. le Maire indique être en relation avec la gendarmerie qui fait des rondes régulières. La commune va fournir aux élèves des masques en tissu lavables 100 fois prochainement. Celui-ci avait fourni le jour de la rentrée des lots de masques enfants pour des dépannages éventuels.

M. Grégoire informe le Conseil sur les différents points relevant de la sécurité :

- PPMS risques majeurs
- PPMS risque intrusion

Exercice évacuation incendie et intrusion : bilans satisfaisants

- 3 minutes pour l'évacuation incendie
- 7 minutes pour l'évacuation intrusion (lieux de regroupement plus éloignés)

Travaux aménagement à prévoir concernant les préconisations référent sécurité gendarmerie et Education nationale

- portail d'évacuation dans la cour côté sortie d'évacuation bâtiment A.
- panneau extérieur indiquant les points de rassemblement
- 3 jeux de clé pour les enseignants en complément de service et le rased.

Plan Vigipirate : nous sommes en alerte maximale suite aux derniers attentats. L'accès à l'école est réduit aux enseignants, intervenants sportifs et rééducateurs. Les sorties, à l'exception du périmètre scolaire (gymnase), sont proscrites. Les entrées sont filtrées par les enseignants et le directeur. Il est demandé aux familles de respecter impérativement les horaires pour éviter tout attroupement. La gendarmerie effectue régulièrement des rondes aux heures d'ouverture et fermeture.

Sécurité aux abords de l'école

Demande des parents : installation d'une lumière à la sortie de l'école (problème l'hiver avec la nuit). Il est difficile de reconnaître les personnes.

Point sur la sortie côté rue du Pâtis.

Risque canicule.

M. Grégoire rappelle que les prévisions sont pessimistes et qu'il faut anticiper des procédures pour faire face à des épisodes caniculaires. L'école n'est pas protégée : les rideaux intérieurs en tissu dans les classes ne permettent pas une isolation thermique.

M. Grégoire prendra contact avec la mairie pour solliciter des procédures d'alerte en cas de canicule et établir ensemble les actions à mettre en place : mise à disposition d'eau, brumisateurs, déplacement des classes dans des lieux plus isolés... Le dernier confinement n'a pas permis, l'année précédente, de mettre en place les procédures nécessaires.

Discussion :

M. le Maire apporte des réponses. Un devis est en cours pour l'installation d'un portail dans la cour pour faciliter l'évacuation. Des rideaux dans toutes les classes ainsi que la salle des maîtres seront installés d'ici fin décembre. Ils permettront une meilleure luminosité tout en limitant la chaleur de quelques degrés. La lumière extérieure sera installée avant décembre. La faisabilité des travaux de rénovation des locaux des écoles maternelle et élémentaire sera débattue à l'occasion du prochain budget (2021). C'est une priorité de la municipalité mais celle-ci est engagée également dans la poursuite des travaux du nouveau CLSH. Concernant la sortie des classes côté rue du Pâtis, l'option retenue consiste à installer des barrières empiétant sur la chaussée et sécurisant la sortie. Faisant suite à une interrogation d'un parent sur le circuit d'eau (eau chaude et chauffage) M. Le Maire interrogera la commission de sécurité pour expertise.

VI Mairie

Procédure inscription des élèves

Rappel : la mairie inscrit, le directeur admet après un entretien avec les familles.

La commune a la possibilité d'utiliser Onde (anciennement base élève) .

M. Grégoire rappelle un point de vigilance sur les attestations de domicile Il est impératif d'avoir une attestation de résidence (facture justificative) et, si besoin, une déclaration sur l'honneur d'hébergement sur le territoire de la commune. En cas d'arrivée tardive ou de départ, les élèves seront systématiquement radiés. Les parents devront donc réinscrire leur enfant à chaque fois.

Budget fonctionnement mairie

Actuellement le budget 2020 de 5000€ est en cours de clôture.

Le dépassement de 500€ est dû à l'équipement de la 6^{ème} classe

Demande harmonisation budget de fonctionnement Neuilly-Crimolois

Pour information état actuel des financements dans la commune de Neuilly-Crimolois

- 8 000 € pour les 5 classes de Crimolois
- 5 000 € pour les 5 classes élémentaires de Neuilly
- 2 000 € pour les 3 classes maternelles de Neuilly

Discussion : M. le Maire accueille favorablement cette requête. Il souhaite une harmonisation par le haut mais elle sera étudiée lors de l'élaboration du prochain budget. Il rappelle que la 6^{ème} classe a été rapidement équipée d'une dalle numérique, de 5 Chromebook et d'un PC non prévus par le budget du projet initial.

Travaux demandés ou envisagés

- Accès point d'eau dans les classes
- Changement des rideaux
- Sécurisation des fenêtres bureau de direction
- Signalétique républicaine devant l'école

Discussion : L'accès à des points d'eau sera inclus dans l'étude de rénovation. M. Le Maire est favorable à la mise en place d'une signalétique républicaine. L'implantation se fera en concertation avec l'école.

Périscolaire :

Point sur les nouvelles procédures à la suite du changement de prestataire (UFCV)

Il est demandé par Mme Benaldja et Mme Laroche à la commune de mettre de mettre en place une commission "garderie cantine" où siègeraient des représentants des parents.

Discussion :

Après une période de rodage du nouveau dispositif d'inscription et la mise en place de 2 services, les parents marquent leur satisfaction. Les enseignants apprécient de ne plus avoir à gérer des tickets le matin. M. Grégoire appuie la demande du service périscolaire de lettres d'avertissement pour 3 élèves qui ont eu un comportement inadapté (violence). Il rappelle que si l'école est obligatoire, la cantine est un service rendu aux familles. Le passé a démontré la pertinence de ces courriers. Mme Laroche propose l'étude d'un permis à point. M. le Maire mandate son adjointe aux affaires scolaires pour répondre favorablement à la demande de création d'une "commission "garderie cantine".

Projet afforestation des rives de l'étang de Neuilly

Mme Broux-Breton et M. le Maire informent le Conseil d'un projet de plantation d'arbres le long du chemin donnant accès à l'étang. Les écoles pourraient être associées au travers de l'animation "Forestier du monde" qui pilote l'action (<http://forestiersdumonde.org/>).

L'équipe pédagogique étudiera avec intérêt cette proposition.

VII Ecole numérique

L'école a prolongé ses abonnements à Edumooov et Educartable pour les 6 classes en prévision d'un éventuel confinement. La communication numérique est opérationnelle pour chaque classe (cahier de liaison, cahier de textes et messagerie).

A terme, le portail Eclat viendra remplacer cet outil (même fonctionnalités).

Le site Internet de l'école gère la communication générale de l'école : les parents sont invités à le consulter régulièrement.

Retour d'expérience sur l'utilisation des dalles numériques : cet outil est maintenant intégré complètement à la pratique des enseignants.

Formation à l'utilisation des Chromebook en cours. Ils seront utilisés notamment en APC et pour aider les élèves en difficulté en petit groupe.

Portail Eclat : information du Conseil sur l'installation d'un nouveau portail (diaporama).

VIII Calendrier des actions menées par les représentants des élèves.

Les parents élus souhaitent proposer des actions pour aider au financement par la coopérative scolaire des animations et projets de l'école. Il est rappelé que c'est ouvert à tous les parents, élus ou non.

Discussion :

M. Grégoire souhaite être informé au préalable des intentions des associations partenaires lorsque l'école est impliquée, même indirectement, dans l'organisation d'une action. Il réunira les partenaires de l'école dans le cadre d'une réunion de la coopérative scolaire très prochainement pour harmoniser les pratiques et le calendrier.

IX Intervention du Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. Simonne étant excusé, la présentation du rôle du DDEN sera l'objet d'un point au prochain conseil d'école.

Conseil clos à 20h30

Le président M. GREGOIRE

Mme TROUSSARD Secrétaire

